Communiqué
News Release

Pour diffusion immédiate *Also available in English*

UNE AVOCATE NAMIBIENNE ET UNE PROFESSEURE CANADIENNE SONT RECONNUES POUR LEUR TRAVAIL SUR LE VIH/SIDA

Les prix 2009 sont décernés à une défenseure des droits de la personne et à une chercheuse

TORONTO, 12 juin 2009 – Le Réseau juridique canadien VIH/sida et Human Rights Watch remettront aujourd'hui à **Michaela Clayton**, une avocate et activiste namibienne, l'édition 2009 du Prix international de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains. Pour sa part, le Prix canadien de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains 2009 sera remis à **Viviane Namaste**, professeure agrégée à l'Université Concordia, dont le travail de recherche et d'activisme porte sur les communautés de personnes invisibles aux services de prévention et de soins liés au VIH/sida, dont les bisexuels et les transsexuels.

Les prix, décernés chaque année depuis 2002, reconnaissent des personnes et des organisations exceptionnelles qui protègent les droits et la dignité des personnes qui vivent avec le VIH/sida ou qui sont touchées par ce fléau. Cette année, les prix seront remis à Toronto dans le cadre d'une réception publique. Le conférencier d'honneur sera le juge Edwin Cameron de la Cour constitutionnelle de l'Afrique du Sud. M. Cameron a ouvertement déclaré sa séropositivité en 1999 et il est un illustre défenseur international des droits des personnes vivant avec le VIH/sida. La réception donne le coup d'envoi au 1er Symposium annuel sur le VIH, le droit et les droits de la personne (http://www.aidslaw.ca/FR/AGA2009/index.htm).

Au sujet de Michaela Clayton
Le prix international reconnaît l'engagement passionné et acharné de Mme Clayton au cours des 15 dernières années envers les personnes qui vivent avec le VIH. Entre autres, elle a fondé et dirigé l'Unité juridique sida du Centre d'assistance juridique en Namibie, le premier organisme juridique au pays axé sur des questions d'intérêt public. Alors qu'elle travaillait pour ce centre, Mme Clayton a été conseillère juridique dans des litiges fructueux liés au VIH, notamment la contestation judiciaire de l'exclusion des recrues séropositives par l'armée namibienne. Elle a en outre travaillé étroitement avec le gouvernement namibien et des groupes d'intérêt public afin d'élaborer la Charte namibienne des droits liés au VIH/sida et la Politique nationale sur le sida.

En 2002, elle a fondé conjointement l'AIDS and Rights Alliance of Southern Africa (ARASA), un réseau régional de 35 organismes qui travaillent en partenariat dans le

Sud de l'Afrique en vue de défendre et promouvoir les droits de la personne en lien avec le VIH/sida et la tuberculose.

« Le travail de M^me^ Clayton a changé la perception du VIH dans la région en remettant sans cesse en question la stigmatisation et la discrimination », affirme Joe Amon, directeur de la division de la santé et des droits de la personne de Human Rights Watch, à New York. « À titre de directrice d'ARASA, elle a travaillé sans relâche pour créer des organismes communautaires partout dans le Sud de l'Afrique et former des activistes dans tous les pays de la région. »

M^me^ Clayton a dirigé le travail d'ARASA en vue de renverser la tendance à l'adoption de lois nuisibles sur le sida dans la région. Sous sa direction, ARASA a souligné les dangers des dispositions qui violent le droit à la vie privée et élargissent grandement la criminalisation de la transmission du VIH.

« La vision et la persévérance de M^me^ Clayton ont été essentielles à l'émergence d'un mouvement des droits de la personne dans le domaine du VIH dans le Sud de l'Afrique, déclare Richard Elliott, directeur général du Réseau juridique. Il s'agit d'une défenseure engagée des droits de la personne, déterminée non seulement à protéger les droits des personnes séropositives, mais également à défendre les droits de toutes les personnes marginalisées ou vulnérables. »

Pour sa part, M^me^ Clayton a déclaré : « Je suis honorée d'accepter ce prix, parce qu'il contribue à mettre en valeur le travail de tant d'activistes soutenus par ARASA. Pour obtenir un accès universel à la prévention et aux traitements liés au VIH, nous devons mettre l'accent sur le respect et la protection des droits de la personne. Il n'y a pas d'autre façon. »

Au sujet de Viviane Namaste
L'édition 2009 du prix canadien vient reconnaître le travail de longue date de Viviane Namaste en prévention du VIH. En 1995, elle a fondé conjointement ASTT(e)Q, Action Santé: Travesti(e)s et Transsexuel(le)s du Québec et a ensuite coordonné ce projet VIH pendant plusieurs années. Elle a également mis sur pied un des premiers organismes de services de prévention du VIH au Canada offerts par et pour des travailleurs du sexe transgenres.

M^me^ Namaste est titulaire de la chaire de recherche sur le VIH/sida et la santé sexuelle et professeure agrégée à l'Institut Simone de Beauvoir de l'Université Concordia, à Montréal. Elle a effectué des recherches approfondies au Québec et en Ontario sur les besoins des transsexuels en matière de prévention et de services liés au VIH. Elle mène actuellement un projet de recherche sur les besoins de prévention du VIH parmi les hommes et les femmes bisexuels (www.polyvalence.ca). Comme son travail sur les transsexuels, ce projet vise à examiner les lacunes dans nos connaissances sur la prévention du VIH, en vue de mettre au point des solutions novatrices reliant les connaissances et l'action.

« La recherche approfondie de M^me^ Namaste a mis au jour les besoins des transsexuels en matière de prévention et de services liés au VIH. Il s'agit d'une communauté souvent ignorée par les services, les campagnes de prévention et les initiatives politiques liés au VIH/sida », affirme M. Elliott.

Jenn Clamen, une activiste communautaire et organisatrice de Montréal qui a soumis la nomination de Namaste pour ce prix, a déclaré que « sa recherche a joué un rôle déterminant dans l'obtention de fonds pour les services de santé communautaires à l'intention des personnes transsexuelles à Montréal, et a été particulièrement importante pour les personnes transgenres les plus marginalisées. Elle est une leader et une inspiration dans sa communauté ».

Pour sa part, M^{me} Namaste a déclaré : « Je suis honorée d'accepter ce prix, afin qu'on accorde plus d'attention aux besoins de santé des personnes transgenres. La recherche empirique indique clairement que les bisexuels et les transsexuels sont extrêmement touchés par le VIH/sida – dans bien des cas encore plus que les autres populations reconnues par les politiques canadiennes en matière de VIH/sida –, mais qu'ils font face à d'importants obstacles à l'obtention de services de santé appropriés et respectueux. Ce prix est une occasion de souligner les importantes lacunes qui existent encore dans nos connaissances du VIH/sida et au sein des communautés touchées. Mon plus vif désir est que nous passions des connaissances à l'action. »

M^{me} Namaste a agi à titre d'experte de nombreux cas d'immigration et dans un cas de défi constitutionnel à la décision du gouvernement ontarien de cesser d'inclure la chirurgie de changement de sexe dans le régime d'assurance-maladie provincial. Elle a également publié plusieurs livres sur les personnes transsexuelles et la santé, avec un point de mire sur des enjeux liés au VIH. Son livre *Invisible Lives: The Erasure of Transsexual and Transgendered People* a remporté en 2001 l'Outstanding Book Award décerné par le Gustavus Myers Center for the Study of Bigotry and Human Rights.

Au sujet des prix
Les Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains ont été créés en 2002 par le Réseau juridique canadien VIH/sida et Human Rights Watch. Chaque année, un prix est remis à un(e) récipiendaire canadien(ne) et un(e) récipiendaire d'un autre pays. Le site suivant contient une liste des récipiendaires passés : http://www.aidslaw.ca/prix.

Au sujet du Réseau juridique canadien VIH/sida
Le Réseau juridique canadien VIH/sida (www.aidslaw.ca) œuvre à la promotion des droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida ou vulnérables au VIH, au Canada et dans le monde, par ses travaux de recherche, d'analyse juridique et politique, d'éducation et de mobilisation communautaire. Le Réseau juridique est l'organisme chef de file au Canada dans le domaine des enjeux juridiques et des droits de la personne liés au VIH/sida.

Human Rights Watch (www.hrw.org) est un organisme non gouvernemental indépendant qui mène des enquêtes régulières et systématiques sur des violations des droits de la personne dans 80 pays. Il examine les pratiques de droits humains de gouvernements de toutes allégeances, de tous les alignements géopolitiques et de toutes les convictions ethniques et religieuses. Il défend la liberté de pensée et d'expression, un traitement équitable et une protection égale au regard de la loi ainsi qu'une société civile vigoureuse, et il documente et dénonce des violations de droits humains mondialement reconnus. Il a pour but de tenir les gouvernements responsables de leurs transgressions des droits de leurs citoyens. Fondé en 1978, Human Rights Watch compte à présent des bureaux à New York, Washington, Los Angeles, London, Bruxelles, Paris, Berlin, Moscou, Tachkent et Johannesburg.

– 30 –

Détails sur la cérémonie de remise des prix :

Vendredi 12 juin 2009
18 h à 20 h 30
Remarques : Un cocktail aura lieu pendant la dernière heure. De plus, après la remise des prix, le juge Edwin Cameron de la Cour constitutionnelle de l'Afrique du Sud donnera une conférence publique sur la criminalisation de la transmission du VIH et les droits de la personne.

Hall Osgoode
130, rue Queen Ouest, à Toronto

Pour plus de renseignements, y compris une biographie détaillée et des entrevues avec les récipiendaires des prix :
Gilles Marchildon (français, anglais)
Richard Elliott (français, anglais)
Réseau juridique canadien VIH/sida, Toronto
Tél. : 416-595-1666, p. 228
Cell. : 647-248-2400
gmarchildon@aidslaw.ca
Site Web : www.aidslaw.ca

Joe Amon (anglais) : 917-519-8930
Rebecca Schleifer (anglais, espagnol) : 646-331-0324
Human Rights Watch, New York
Courriel : lamiam@hrw.org
Site Web : www.hrw.org